

DE VRAIS BUDGETS POUR NOS BU

Les commissaires paritaires FERC Sup CGT et SNASUB-FSU des bibliothécaires assistants spécialisés, réunis à la CAPN du 4 juin 2015, s'inquiètent des conditions budgétaires des bibliothèques universitaires françaises. Les effets du passage aux RCE et du renforcement de la LRU par la loi « Fioraso », moult fois dénoncés par le SNASUB-FSU, se font ressentir douloureusement dans les établissements. Les RCE, véritables instruments de la politique d'austérité du gouvernement, mettent en grande difficulté financière trop d'universités.

Ce transfert de compétences de l'État vers les universités, sans réelle compensation, grève fortement les budgets des BU et la documentation devient une variable d'ajustement budgétaire parmi d'autres. On peut noter d'ores et déjà une baisse de 3 à 9% en moyenne par an des budgets documentaires, pouvant aller jusqu'à 24% dans certains cas extrêmes.

En outre, ces baisses budgétaires interviennent dans un environnement économique où le coût de la documentation électronique explose. Le coût des revues scientifiques a augmenté de 5 à 15 % par an depuis plus de dix ans, sans aucune prise en compte réelle de l'ampleur des dégâts que ces augmentations occasionnent dans les budgets documentaires.

Ainsi, l'accompagnement de la recherche se fait au détriment de l'accompagnement pédagogique :

- désabonnement massif de périodiques papiers ;
- baisse des acquisitions documentaires pédagogiques (près de 25% entre 2011 et 2014 « source enquête ADBU »).

Les conséquences sont dramatiques dans certaines BU : BIU Santé, Paris Descartes, Paris 13, Versailles-Saint-Quentin etc., où les restrictions budgétaires, les suppressions et les gels de postes sont incompatibles avec toutes nos missions de service public. Les nouvelles technologies ont transformé le monde de la documentation, mutations que les professionnels des bibliothèques ont bien accompagnées. En revanche, ces évolutions n'ont pas été prises en compte, au niveau politique, ni en terme de budget ni en terme de gestion RH. Nous vous alertons ***car il est urgent de changer de cap*** si l'on ne veut pas revivre la misère des BU des années 80.

Nous exigeons le retour à un budget fléché des ressources documentaires des BU et une renégociation nationale avec les acteurs des ressources électroniques.

En même temps que le sacrifice de la documentation à l'université s'accomplit, les conditions de travail de nos collègues se dégradent :

- gel du point d'indice,
- tassement de la grille de rémunération,
- paupérisation des personnels de la filière bibliothèque,
- non-reconnaissance des compétences,
- absence de perspective de carrières.

Ce contexte génère un état d'esprit pour le moins morose dans les établissements.

Dans ce contexte général déjà très dégradé, les restrictions budgétaires ajoutent des inégalités de traitement. Le principe de maintien dans l'établissement des collègues promus est indéniablement positif mais, sans augmentation des moyens des établissements, il produit des effets pervers. Ce sont désormais les disponibilités budgétaires et fonctionnelles au sein des établissements qui priment sur toute autre considération, y compris la valeur professionnelle des agents.

Ainsi certains postes ne sont plus proposés au mouvement pour anticiper la possible promotion d'un agent local, et certains établissements ne proposent carrément plus aucun agent pour une promotion en BAS, alors même que nombreux parmi leurs agents sont promouvables (Paris 12, La Rochelle,...)

Nous exigeons de l'administration de garantir l'égalité de traitement des agents sur tout le territoire. Nous exigeons également une négociation immédiate sur la requalification complète de la filière bibliothèque, pour prendre en compte – y compris financièrement - la technicité et les nouvelles compétences que tous les agents ont acquises pour faire évoluer nos bibliothèques.